

Image not found or type unknown



Saisie et vente des meubles

Par **domingues**, le **16/06/2016** à **09:00**

je vais être saisi par les huissiers lors d'une saisie des meubles par un huissier peut il saisir des économies en espèces a la maison ainsi que les bijoux appartenant a moi même et à mon épouse, j'ai aussi une télévision , et un vieux anapé qui ne m'apartiene pas 'jai les factures des personnes qui me les prêtés , sontils saisissables aussi.

dans le cas ou ces meubles seraient saisissables je peut les rendre aux propriétaires avant qu'ils d'être vendus aux enchères publiques
merci